

Communications officielles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **13 (1905)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

partie du corps de police locale et du public ont su à juste titre l'apprécier et lui en être reconnaissant pour son grand dévouement.

Nous avons eu douze séances de comité, onze assemblées administratives, dont deux générales et une extraordinaire. Dans cette dernière notre section a nommé M. Alfred Testaz, infirmier, comme secrétaire central en remplacement de M. Eug. Arnaud, démissionnaire.

Comme vous le savez, notre section, représentée à l'assemblée des délégués à Lucerne par notre membre Alfred Testaz, a été confirmée comme section directrice. Nous ne pouvons que remercier nos sections sœurs de la confiance qu'elles nous témoignent, puisqu'elles nous ont fait l'honneur, ce dont nous sommes fiers, d'être pour une troisième période à la tête de la Société Militaire Sanitaire Suisse. Cependant, nous nous empresserons de leur faire remarquer que nous souhaitons ardemment aussi voir arriver la fin de notre mandat, afin de laisser la direction à d'autres sections. Celles-ci devant, comme de juste droit, faire leur tour.

Puisque l'occasion se présente, il est de notre devoir de venir remercier bien sincèrement M. le Dr Lardy qui nous a fait le plaisir de se déplacer depuis Genève pour venir nous faire passer deux agréables heures dans sa conférence avec sujet : « Les plaies par armes à feu de petit calibre ». Nous ne pouvons que réitérer nos remerciements avec l'espoir que ce ne sera pas la première et ni la

dernière fois que nous aurons le privilège de l'entendre.

Maintenant, nous avons eu à fournir, durant notre dernier exercice, cinq hommes pour la fête annuelle de la « Paternelle » et quatorze hommes pour la fête intercantonale romande de gymnastique.



COMMUNICATIONS OFFICIELLES

St-Gall, le 18 août 1905.

Le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections.

Chers Camarades,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous donner connaissance des questions à résoudre pour le concours de l'année courante.

Eu égard au fait que les questions posées lors du concours de l'année dernière n'ont été étudiées, chacune, que par une seule personne, le jury a décidé de les reprendre une fois encore, mais en les précisant davantage. Elles ont maintenant la teneur suivante :

1^o Devoirs d'un infirmier sur le champ de bataille. Le compétiteur devra narrer ses aventures et son activité comme infirmier d'une compagnie d'infanterie pendant un combat supposé.

2^o Un sous-officier de l'ambulance X, établie comme dépôt de malades à Y, reçoit l'ordre de transporter dix malades, dont quatre grièvement, à l'hôpital de Z. Il est mis à sa disposition, jusqu'à la prochaine station du chemin de fer, deux brancardiers et un char à blessés. Le choix de

l'endroit du dépôt de malades est laissé aux soins du concurrent. Toutefois cet endroit devra être éloigné d'au moins cinq kilomètres de la station du chemin de fer.

Nous sommes convaincus que les questions très intéressantes qui précèdent, qui tiennent compte de l'initiative personnelle dans la plus large mesure, trouveront beaucoup de compétiteurs. Nous prions tout particulièrement les comités des sections d'animer leurs membres à prendre part au concours et à les rendre attentifs aux points principaux du règlement qui ont trait aux travaux écrits.

A cette occasion, nous nous permettons d'inviter nos sections, surtout celles de langue allemande, à faire une propagande active en faveur de notre organe *Das Rote Kreuz*. Tous les membres de la Société militaire sanitaire suisse devraient y être abonnés, d'autant plus que dorénavant les rapports annuels, par suite d'une décision prise par la dernière assemblée des délégués, ne devront plus contenir que des communications succinctes sur les exercices et sur les faits de la vie sociale. Des relations de ce genre paraîtront, à l'avenir, en entier dans *Das Rote Kreuz*.

Pour ses relations avec les sections, le Comité central fera exclusivement usage de l'organe de la Société, sauf dans les cas où l'envoi d'une circulaire lui paraîtra indispensable.

Recevez, chers Camarades, nos meilleures salutations.

Pour le Comité central de la Société militaire sanitaire suisse :
J. KREIS, présid. R. ZOLLINGER, secr.

UNION DES FEMMES DE FRANCE

LES

MALADIES dans les GUERRES MODERNES

Conférence faite au siège social le 1^{er} mars 1905, par M. le docteur A. BESSON.

Mesdames,

Tous les gouvernements, dans les premières années de ce siècle, célébrent les bienfaits de l'entente cordiale entre les peuples ; de toutes parts se réunissent des congrès, s'assemblent des conférences en l'honneur de la paix universelle ; et cependant sévit en Extrême-Orient la guerre la plus épouvantable qui ait jamais ensanglanté l'humanité. Chaque jour, les journaux nous apportent l'écho de l'éclatement des schrapnells, de l'explosion des mines, de la détonation de ces grenades qui, selon l'expression d'un reporter de guerre, « transforment les hommes en torches vivantes ».

Quelque navrantes que soient ces descriptions, de quelque horreur qu'elles glacent le cœur de tout être pensant, il faut, hélas ! savoir qu'elles ne nous font connaître qu'une faible partie des désastres qu'entraîne la guerre : c'est un fait depuis longtemps établi, bien qu'assez ignoré du public que, dans les guerres, la mortalité causée par les blessures, est de beaucoup inférieure aux pertes que déterminent les maladies. Dans les guerres les plus cruelles les décès par le feu de l'ennemi atteignent à peine un cinquième de l'effectif total des troupes ; quelques